

PARTENAIRES DE LA RECONQUÊTE OVINE

CE DOSSIER A ÉTÉ
COORDONNÉ PAR :

Marjolaine MITAUT,
Chambres d'agriculture
France
Service élevage
et agro-équipement

PROPOS RECUEILLIS
PAR :

Victor SIMÉON
Service Communication

AVEC LA PARTICIPATION
RÉDACTIONNELLE DE :

Viviane PONS-THÉVENOT,
Didier CARAËS
et Victor PEREIRA
Direction Economie
des Agricultures
et des Territoires

- 14 **STRUCTURER L'OFFRE DE CONSEIL EN PRODUCTION OVINE**
par Daniel GREMILLET, vice-président de l'APCA, président de la Commission élevage
- 15 **FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES ÉLEVEURS**
- 16 **LA FRANCE RESTE DÉFICITAIRE EN VIANDE OVINE**
- 19 **QUELLE FUTURE PAC POUR LES OVINS ?**
- 21 **LABELIANCE : INVESTISSEZ DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE OVINE**
- 22 **PRODUIRE ET COMMERCIALISER DE LA VIANDE OVINE EN CIRCUITS COURTS**
- 23 **LES OUTILS DU CONSEILLER OVIN**
- 24 **UN PÔLE EXPÉRIMENTAL AU SERVICE DE TOUS LES ÉLEVEURS**
- 25 **LES ATOUTS DU LIMOUSIN**
Interview de Marion Couedou, conseillère ovin, CA Haute-Vienne
- 26 **L'IMPORTANCE DE CONSERVER DES CHEPTELS PERFORMANTS**
Interview de François Valentin, conseiller ovin, CA Lozère.
- 27 **LES PROPOS D'UN ÉLEVEUR PASSIONNÉ**
Interview de Guillaume Cousin, éleveur dans la Nièvre
- 28 **UN APPUI À LA FILIÈRE EFFICACE ET PERFORMANT**
Interview de Philippe Lanne, ingénieur, Chambre d'agriculture Hautes Pyrénées
service OVITECH
- 29 **L'IMPORTANCE DE SUSCITER DES VOCATIONS**
par Joël Agulhon, président de l'EdE Aveyron

**RECONQUÊTE
OVINE**





DANIEL GREMILLET

Chambres d'agriculture France
Vice-Président de l'APCA
Président de la Commission élevage

STRUCTURER L'OFFRE DE CONSEIL EN PRODUCTION OVINE

Les filières d'élevage doivent, plus que jamais, faire preuve d'innovation pour continuer d'assurer leur compétitivité et le maintien de l'activité économique dans les territoires ruraux et péri-urbains. Le devenir de l'élevage en France a un impact indirect sur la qualité de notre alimentation mais aussi sur l'emploi dans les territoires.

53 % des exploitations agricoles ont une activité d'élevage en France en 2013. La filière ovine représente plus de 20 % des éleveurs français.

Les Chambres d'agriculture oeuvrent depuis toujours au soutien de la filière ovine, et plus particulièrement, depuis 2007, dans le cadre du programme de la Reconquête Ovine.

Pour renforcer la technicité de la filière, les Chambres d'agriculture accompagnent les conseillers ovins en les dotant de références, notamment via les réseaux INOSYS (cf. page 35) et d'outils de conseil spécialisés. Afin de répondre au mieux aux attentes des conseillers, le réseau des conseillers ovins se structure au niveau national. Des échanges entre conseillers sur des thématiques techniques et l'offre de conseil, permettent de capitaliser et valoriser les expériences des Chambres.

Le renforcement de la technicité des éleveurs et de leurs conseillers est important pour assurer le maintien de la compétitivité de la filière. Aujourd'hui, la demande de viande ovine sur le marché international et Nord-européen est en pleine croissance. Malgré cela, le contexte économique français doit faire face à une baisse de la production et de la consommation. Pour continuer à appuyer la filière et renforcer la masse critique de la production, il est nécessaire de continuer les actions de relance de la production.

Afin de faire face aux enjeux de redressement de la production, les Chambres d'agriculture renforcent leur action de soutien à la filière ovine en mettant l'accent sur deux axes :

- > l'amélioration technique,
- > l'accompagnement de la relève générationnelle en développant les moyens de transmission et d'installation en élevage ovin.

Une reconquête partenariale

L'ensemble des organismes de la Recherche et du Développement, l'organisation économique, les établissements d'enseignement agricole et les acteurs de l'installation sont réunis dans cette action pilotée par la FNO et l'IDELE et financée par le Ministère de l'agriculture.

Reconquête Ovine a pour ambitions principales de développer et réussir l'installation, d'améliorer la maîtrise technique en élevage ovin et d'accroître la productivité.

Pour suivre l'actualité de reconquête ovine :
www.reconquete-ovine.fr



FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES ÉLEVEURS

Les Chambres d'agriculture s'investissent en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs pour soutenir l'installation et le suivi des jeunes éleveurs.



© mince173 fotolia.com

L'installation est une des clés du développement de la filière ovine. Les actions des Chambres permettent d'accompagner les jeunes qui s'installent, dans tous les départements en mettant à leur disposition des outils tels que le Plan de développement de l'exploitation (PDE), le conseil, à l'installation ou les conseils techniques.

Par ailleurs, l'APCA soutient le dispositif Labeliance Agri qui accompagne financièrement les installations en élevage (cf. page 21).

OVIPLAN

Dans le cadre de la Reconquête Ovine, un outil permettant à de futurs éleveurs d'avoir un premier chiffrage technique et économique de la création d'un atelier ovine viande a été réalisé. Cet outil s'adresse directement à un public d'agriculteurs (ou de candidats à l'installation) ayant un projet de développement d'un atelier ovine viande.

Les données étant fournies sans accompagnement pédagogique, l'outil a été conçu pour être simple et ergonomique. A partir de quelques questions sur le logiciel Oviplan un agriculteur :

- 1- identifie un système de production ovine correspondant à son projet d'installation,
- 2- peut le dimensionner,
- 3- reçoit un descriptif du fonctionnement du type de système qu'il a choisi ainsi qu'une évaluation d'un bilan technico économique de son projet. ●

Un Bac Pro

Une nouvelle formation Bac Pro, spécialisée sur l'élevage ovine ouvre en septembre 2014 au lycée agricole de St Pouange (Aube). Elle est accessible dès la première année de lycée. Pour plus de renseignement sur ce Bac professionnel « conduite et gestion d'une exploitation agricole », vous pouvez contacter

Charles BALTET, LEGTA, Route de Viélaines 10120 Saint-Pouange
legta.st-pouange@educagri.fr

7 nouveaux certificats de spécialisation

Afin de favoriser l'installation des jeunes et renforcer leurs compétences, de nouvelles formations s'ouvrent dès la rentrée de septembre 2014, dans le cadre du programme Reconquête Ovine.

Elles sont destinées à un public adulte. Elles permettent aux stagiaires de se former pendant 6 mois, en suivant des enseignements à la fois théoriques et pratiques sur l'élevage ovine viande.

Pour plus de renseignements, vous pourrez contacter :

- > Les Vaseix/Bellac (87) : franck.dudognon@educagri.fr
- > Mirecourt (88) : andre.dirand@educagri.fr
- > Lot (46) : camille.rougie@educagri.fr
- > Saint Flour (15) : luc.hugon@educagri.fr
- > Montmorillon (86) : christophe.vignaux@educagri.fr
- > La Roche sur Yon (85) : linda.montet@educagri.fr
- > Charolles (71) : michel.perrodin@educagri.fr

15



Localisation des 7 certificats de spécialisation (2014)



LA FRANCE RESTE DÉFICITAIRE EN VIANDE OVINE

La production de viande ovine française recule à nouveau en 2013 (- 4 % sur un an) après un rebond en 2011. Elle semble toutefois se stabiliser autour de 80 000 tec et couvre environ la moitié de la consommation.

Le cheptel ovins français compte aujourd'hui 7,2 millions de têtes, dont 1,29 millions de brebis laitières et 3,54 millions de brebis allaitantes. Le cheptel ovine viande a particulièrement diminué (- 45 % des effectifs en un quart de siècle) alors que le nombre de brebis laitières s'est maintenu. En 2013, cette tendance se poursuit avec une baisse de 5 % du nombre de brebis allaitantes et une hausse de 1 % pour les brebis laitières.

Le marché français a été approvisionné de façon croissante par les importations. Toutefois celles-ci subissent un infléchissement depuis 2009, ce qui réduit les disponibilités. Les prix s'en trouvent renchérissés, ce qui pénalise aussi la consommation, déjà tendanciellement orientée à la baisse.

Au niveau mondial, les exportations néo-zélandaises se réorientent vers l'Asie, et en particulier vers la Chine.

En France :

1,29
millions de brebis
laitières

3,54
millions de brebis
allaitantes

80 000
tonnes équivalent
carcasse produites

Taux d'auto-approvisionnement :

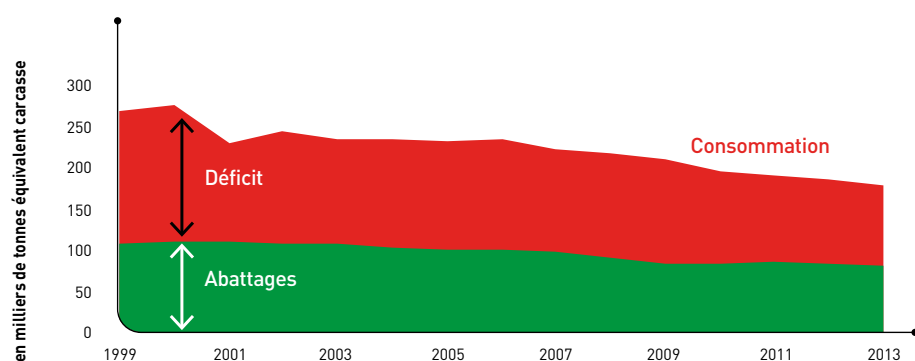
45%

16

LE PREMIER PRODUCTEUR OVINE EN EUROPE EST
LE ROYAUME-UNI (290 000 TONNES EN 2013)



Abattages et consommation de viande ovine en France



69 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : SSP

LA MOITIÉ DE LA CONSOMMATION FRANÇAISE DE VIANDE OVINE EST IMPORTÉE

La production de viande ovine s'élevait à 80 300 tec en 2013, dont plus de 80 % d'agneaux. Elle est à nouveau en baisse et compte tenu de la diminution des effectifs de brebis allaitantes, le SSP prévoit à nouveau un recul des abattages pour 2014. Tout comme le cheptel, la production a fortement diminué depuis les années 1980.

La France est structurellement déficitaire en viande ovine. En 2013, le taux d'auto-approvisionnement est de 45 %. Les importations proviennent principalement du Royaume-Uni, de l'Irlande et de Nouvelle-Zélande.

Les prix à la production en France progressent, en lien avec le manque de disponibilité. Le prix moyen des agneaux a atteint 6,9 €/kg carcasse pour Pâques en 2014, 10 % au-dessus de son niveau coûts de 2013. Mais les prix à la production restent soutenus, de sorte que les revenus sont faibles (voir encadré p18).

LA COLLECTE DE LAIT DE BREBIS SE STABILISE

La production de lait de brebis est très concentrée dans trois bassins : Roquefort (67 % de la collecte de lait de brebis), Pyrénées-Atlantiques et Corse. La filière lait de brebis a connu un développement

important au cours des dernières décennies grâce à la production de fromage AOC. La France est le quatrième pays européen pour la collecte de lait de brebis, derrière la Grèce, l'Italie et l'Espagne. Sur la campagne 2012/2013, la collecte de lait de brebis est de 259 millions de litres (-0,3 %).

EUROPE : LE ROYAUME-UNI EST LE PREMIER PRODUCTEUR DE L'UE

Le premier producteur de viande ovine est le Royaume-Uni (290 000 tonnes en 2013). Son cheptel, exclusivement allaitant, représente un quart des effectifs de l'UE-28. Le nombre de brebis a chuté à la suite de la crise de la fièvre aphteuse de 2001, puis en 2005 avec le découplage des aides PAC. Mais depuis 2011, le cheptel se stabilise et le nombre de brebis progresse légèrement. Le second producteur européen de viande ovine est l'Espagne, devant la France. Sa production est également orientée à la baisse. Le découplage de la prime à la brebis a entraîné une décapitalisation importante. De plus, avec la crise économique, la consommation se réduit. La Roumanie, l'Italie et la Grèce disposent aussi d'un cheptel plus

En Europe :

81
millions d'ovins

712
millions de tonnes de viande en 2013

Premier fournisseur
Nouvelle Zélande

150 000
tonnes

important que la France mais leur production est orientée vers la filière laitière.

A total, le cheptel ovin européen compte 81 millions d'ovins et la production de viande ovine atteint 712 millions de tonnes en 2013. Globalement, au niveau européen aussi, la production est déficitaire et le principal fournisseur de viande ovine de l'UE est la Nouvelle-Zélande (150 000 tec), loin devant l'Australie (17 000 tec).



© E. Tournadre, APCA

Bilan en viande ovine de l'UE-28

	2009	2010	2011	2012	2013	Evo. 2012/2013
	1000 tec	1000 tec	1000 tec	1000 tec	1000 tec	en %
Abattages	866	836	842	822	830	1,0
Importations de viande	241	213	197	168	178	5,9
Exportation de viande	6	12	14	23	33	47,1
Consommation	1101	1037	1025	967	974	0,8

Abattages redressés pour la plupart des pays de l'UE (i.e. y compris abattages hors abattoirs) sauf pour la France. Tec = tonnes équivalent carcasse. Source GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat, Agreste et Bord Bia

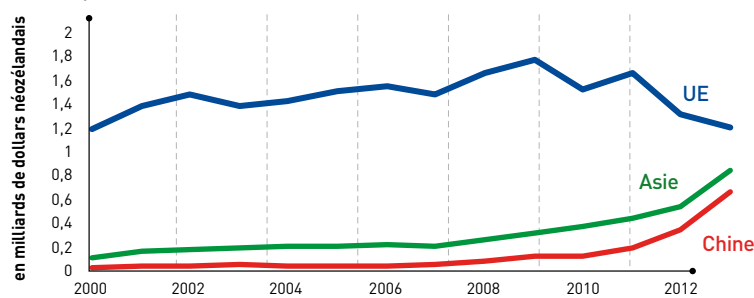


LA NOUVELLE-ZÉLANDE, PREMIER EXPORTATEUR MONDIAL, S'ORIENTE DE PLUS EN PLUS VERS L'ASIE

La Chine est le principal producteur mondial de viande ovine avec 2 millions de tonnes, soit un quart de la production mondiale. Elle est suivie par l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui sont les principaux exportateurs de viande ovine. Ces deux pays assuraient 62 % des exportations mondiales en 2011. La Nouvelle-Zélande est actuellement le premier fournisseur de l'UE en viandes ovine et caprine. Mais les exportations néo-zélandaises vers la France et plus généralement vers l'UE ont fortement diminué ces dernières années. Les disponibilités néo-zélandaises ont été réduites, en raison :

- > de mauvaises conditions climatiques, car la production est herbagère et très liée au climat ;
- > d'une réorientation d'une partie des surfaces vers la production de lait de vache ;
- > de la hausse des exportations vers l'Asie.

Exportations néo-zélandaises de viande ovine



2285 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

Source : Statistics New Zealand

La demande émanant d'Asie, et en particulier de la Chine, est soutenue et réoriente les flux d'exportations. En valeur, les exportations de la Nouvelle-Zélande sont passées de 1,8 milliard de dollars en 2009 à 1,2 milliard de dollars en 2013 vers l'Europe. Dans le même temps, les exportations vers l'Asie ont progressé de 0,5 milliard.

La valorisation (prix / tonne) des exportations de viande ovine néo-zélandaise est meilleure en Europe ou aux Etats-Unis. La Chine était traditionnellement un marché pour la poitrine d'agneau, mais avec l'évolution de la demande, elle importe aussi d'autres types de morceaux. Pour l'instant, le Royaume-Uni reste le marché le plus rémunérateur pour la Nouvelle-Zélande. Mais en volume, la Chine est désormais le premier débouché pour les agneaux néo-zélandais (28 %), suivi du Royaume-Uni (22 %), des Etats-Unis (6 %), viennent ensuite l'Arabie Saoudite et l'Allemagne (5 %).

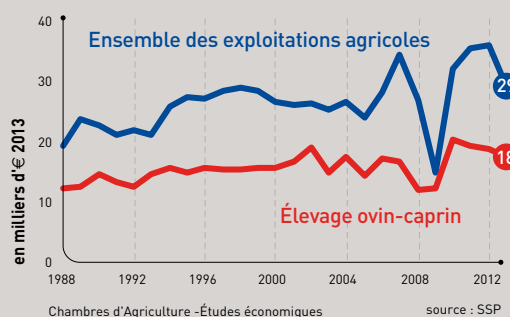
Le Royaume-Uni, troisième exportateur mondial, se tourne aussi de plus en plus vers les pays tiers, en particulier vers Hong Kong. En volume, les exportations ont été multipliée par deux vers les pays tiers entre 2011 et 2012. Néanmoins, les pays de l'UE représentent 87 % des débouchés du Royaume-Uni. ●

Viviane Pons-Thévenot
DEAT APCA

REVENU

LES ÉLEVEURS D'OVINS ET DE CAPRINS OBTIENNENT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION EN DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE

Revenu agricole moyen RCAI / UTANS



Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : SSP

Revenu Courant Avant Impôts (RCAI) : Production + Subventions - Consommations intermédiaires - Charges de personnel - Assurances - Loyers et fermages - Charges financières - Impôts sur la production - Amortissements
Unité de Travail Annuel (UTANS) : nombre d'actifs de l'exploitation en équivalent temps plein

Au sein de l'élevage d'ovins et de caprins, les filières de la viande et les filières laitières sont dans des économies bien distinctes. Pour la viande, les éleveurs doivent faire face à une consommation nationale qui baisse de manière structurelle et une concurrence extérieure très forte. S'agissant de la filière laitière, l'économie est plutôt favorable avec la production de nombreux fromages produits sous Appellation d'Origine Protégée qui rencontrent une demande dynamique.

Malheureusement, en termes de mesure des résultats économiques des exploitations, les statisticiens ne peuvent pas distinguer les deux filières et calculent le revenu moyen des exploitations d'élevage ovin / caprin, viande et lait confondus (cf graphique ci-dessus).

Le revenu moyen d'exploitation des éleveurs ovins/caprins est structurellement inférieur à la moyenne nationale. Les éleveurs pour la viande sont plus nombreux que les éleveurs laitiers ; leurs résultats toujours difficiles pèsent sur la moyenne. ●

Didier Caraes
DEAT APCA

QUELLE FUTURE PAC POUR LES OVINS ?

La réforme de la Pac apporte certains changements concernant les aides attribuées aux éleveurs ovins. Panorama de toutes ces modifications plutôt favorables à ce type d'élevage.

AIDE DÉCOUPLÉE : UN EFFET GLOBALEMENT POSITIF DE LA RÉFORME

Les exploitations de l'OTEX Ovins-Caprins, majoritairement herbagères, présentent un DPU moyen d'environ 192 €/ha, inférieur à la moyenne nationale. Par conséquent, la convergence, décidée à 70 % par la France, aura un impact positif sur les exploitations ovines et caprines. En moyenne, la surprime des 52 premiers hectares a aussi un effet légèrement positif sur les exploitations professionnelles spécialisées en ovins-caprins du fait d'une taille moyenne d'environ 85 ha (RICA).

AIDES COUPLÉES : AUGMENTATION DES SOUTIENS DÈS 2014

La production ovine continuera à être soutenue par l'aide ovine, dont l'enveloppe brute de 125 M€ constitue une hausse en termes de paiements réellement versés aux producteurs ovins, hausse appliquée dès 2014. Cela représentera un gain au global d'environ 7 % pour la production ovine. Les règles de l'aide ovine au titre de l'article 68 restent identiques en 2014 à celles de 2013. À partir de 2015, les aides couplées, dont l'aide ovine, seront ver-

Pour être éligible, le taux de productivité minimum exigé sera de 0,4 agneau vendu par an et par brebis dès 2015.



© rikks69 - Fotolia.com

sées au titre de l'article 38 du règlement de base européen « Paiements directs ». Le cahier des charges a été arbitré par le Ministre de l'Agriculture lors du dernier CSO du 27 mai 2014. Par rapport à aujourd'hui, certains points du cahier des charges vont évoluer. Pour être éligible, le taux de productivité minimum exigé sera de 0,4 agneau vendu par an et par brebis. On se dirige vers une aide à trois niveaux :

- > un montant de base, de l'ordre de 18 € (avant transfert de 3,33% du premier

vers le second pilier et avant application d'un stabilisateur si nécessaire en fonction du nombre d'animaux à primer), montant de base qui sera complété de 2 € pour les 500 premières brebis;

- > une majoration de 3 € du montant de base en cas de contractualisation, dans le cadre de l'accord interprofessionnel, ou de vente directe. Ce bonus est semblable à celui octroyé actuellement ;
- > un autre niveau de majoration d'un montant de 6 € si au moins l'une ●●●



Une revalorisation substantielle de l'ICHN a été annoncée par le Président de la République.

20

●●● des trois conditions suivantes est remplie :

- Nouveau producteur ovin, pendant les trois premières années suivant le début de l'activité,
- Taux de productivité supérieur ou égal à 0,8 agneaux vendus par an et par brebis,
- Engagé dans une démarche qualité : agriculture biologique, production sous signe d'identification de la qualité et

de l'origine (SIQO) ou certification de conformité produit.

DÉVELOPPEMENT RURAL : DES OPPORTUNITÉS POUR LA PRODUCTION OVINE

François Hollande a annoncé une revalorisation substantielle de l'ICHN, ce qui confortera les systèmes ovins de mon-

tagne, malgré la suppression de la PHAE. Le plan d'adaptation et de modernisation des exploitations (200 M€ par an) et les mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) dites « systèmes » seront des leviers à prendre en compte pour les systèmes de production ovine. ●

Victor Pereira

Chambre d'agriculture France
Direction Economie des agricultures et des territoires

1,5 UMO

41 ha herbe

7 ha Grandes cultures

370 brebis
(Contractualisées)bénéficiaire
ICHN montagne

Exemple de simulation PAC sur cas-type Réseaux d'Élevage 2012 Midi-Pyrénées (Ségala Spécialisé)

	2013	2015	2019	Évo. 2013 / 2019	% 2013 / 2019
LES AIDES DU PREMIER PILIER					
Aides découplées	13 762 €	12 503 €	13 233 €	- 530 €	- 4 %
Aide JA		0 €	0 €	+ 0 €	-
Aides couplées UE	8 272 €	9 624 €	9 527 €	+ 1 255 €	+ 15 %
PNSVA*	0 €			+ 0 €	-
LES AIDES DIRECTES DU DEUXIÈME PILIER					
ICHN*	8 625 €	(?)	13 279 €	+ 4 654 €	+ 54 %
PHAE*	0 €			+ 0 €	-
TOTAL	30 659 €	32 718 €	36 038 €	+ 5 379 €	+ 18 %

INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE, C'EST :

- > un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevage
- > un échantillon de 1 800 exploitations couvrant la diversité des systèmes de production en élevage bovin, ovin et caprin français
- > un partenariat entre l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'agriculture et des éleveurs volontaires



*PNSVA : prime nationale supplémentaire à la vache allaitante
* ICHN : Indemnité compensatoire de handicap naturel
* PHAE Prime herbagère agro-environnementale

LABELIANCE

INVESTISSEZ DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE OVINE

Nouveauté, le fonds Labeliance Agri est destiné à apporter, sous forme de fonds propres, une partie des capitaux nécessaires à un projet d'installation ou de développement.

Face à l'augmentation des capitaux nécessaires à la mise en place ou à l'agrandissement d'une exploitation agricole, à la frilosité des banques, et à l'origine non agricole de nombreux candidats à l'installation, le coût de reprise des exploitations (capital d'exploitation avec ou sans foncier) est devenu une difficulté majeure des installations en élevage ovin. Pour pallier cette difficulté majeure, la FNO a travaillé, avec l'aide de la société Labeliance Invest, à la mise en place d'un fonds d'investissement nommé Labeliance Agri, destiné à apporter, sous forme de fonds propres, une partie des capitaux nécessaires à un projet d'installation ou de développement. Le dispositif repose sur une convention tripartite autour de l'exploitant, le fonds d'investissement et une structure professionnelle appelée le GUFA (groupement d'utilisation de financements agricoles). Le dispositif est ouvert à tous les porteurs de projets ovins, spécialisés ou non, en phase d'installation, de création d'atelier, de modernisation ou de développement.

L'ENGAGEMENT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



Raymond VIAL

Président de la Chambre d'agriculture de la Loire

COMMENT LES CHAMBRES D'AGRICULTURE PERÇOENT-ELLES CE DISPOSITIF ?



Dans un contexte où les installations et les reprises d'exploitations sont de moins en moins le fait des enfants d'agriculteurs et où le montant des capitaux ou du foncier à reprendre sont de plus en plus élevés, l'accompagnement financier des candidats à l'installation est un élément essentiel à prendre en compte. La solution Labeliance pour le financement des fonds

propres d'installation proposée depuis 2013 vient utilement compléter les dispositifs, en nombre encore trop restreint, qui proposent un accompagnement technique et financier adossé à des experts des filières et de l'ingénierie financière.

COMMENT LES CHAMBRES D'AGRICULTURE SE PROJETTENT-ELLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS LABELIANCE ?

Le réseau des Chambres d'agriculture a souhaité participer, aux côtés d'autres partenaires issus de la profession agricole, au déploiement de Labeliance de par le rôle spécifique qu'elles jouent en matière d'accompagnement des porteurs de projet qui se destinent à devenir agriculteur. Au cœur du dispositif du renouvellement des générations en agriculture, en assurant une mission de service public à la fois en matière d'installation et de transmission des exploitations confiée par les Pouvoirs publics, la place des Chambres d'agriculture dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des candidats à l'installation est à privilégier. L'implication des Chambres dans le déploiement de Labeliance pourra revêtir plusieurs aspects : identifier les besoins de financement en fonds propres des exploitations, apporter des informations et des conseils pour permettre de traiter dans de bonnes conditions la participation financière de Labeliance, ou encore participer à l'instruction du dossier de candidature et la réalisation du suivi technico économique de l'exploitation agricole concernée pour le compte de Labeliance. ● >>



Propos recueillis par
D. Bouvier
Chambres d'Agriculture
France

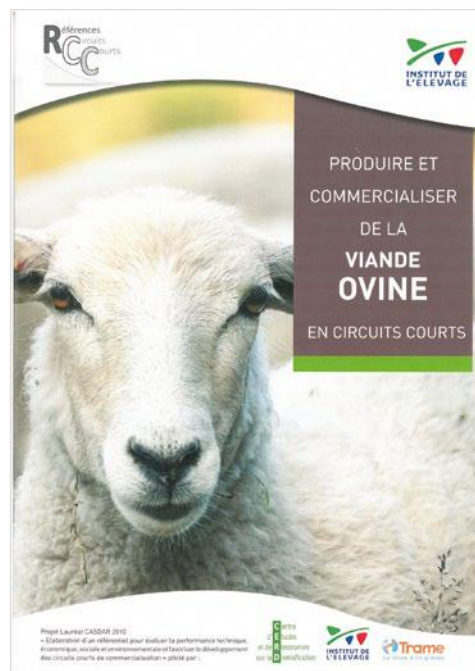


PRODUIRE ET COMMERCIALISER DE LA VIANDE OVINE EN CIRCUITS COURTS



INTERVIEW DE Christine GUINAMARD

Institut de l'élevage



Ce document est disponible sur les sites des partenaires du projet : <http://idele.fr/recherche/publication/idelesolr/recommends/premieres-references-nationales-pour-les-circuits-courts.html>



Contact

christine.guinamard@idele.fr

22

La commercialisation en circuits courts fait de plus en plus d'adeptes, y compris en production ovine. Un document de références technico-économiques réalisé par de nombreux partenaires dont les Chambres d'agriculture et l'Institut de l'élevage vient d'être publié. Focus sur la manière dont il a été réalisé et sur son contenu.

COMMENT ET DANS QUEL CADRE A ÉTÉ INITIÉ CETTE ENQUÊTE SUR LA COMMERCIALISATION DE LA VIANDE OVINE EN CIRCUITS COURTS ?

« Dans le cadre d'un projet Casdar 2010, de nombreuses enquêtes ont été réalisées pour élaborer un référentiel permettant d'évaluer la performance économique, sociale et environnementale et favoriser le développement des circuits courts de commercialisation. Cette démarche a été pilotée par le Centre d'Etude et de Ressources sur la Diversification (CERD) dépendant de la Chambre régionale de Bourgogne. Pour l'élevage ovin, de très nombreuses Chambres d'agriculture ont participé à l'élaboration de ce document de référence en partenariat avec l'Institut de l'élevage, l'Inra l'enseignement agricole...

Un groupe d'experts techniques a été réuni au préalable pour travailler sur l'échantillonnage et définir une méthodologie harmonisée. De nombreux enquêteurs ont ensuite été formés dans les départements. 62 enquêtes ont ainsi été

réalisées, leurs résultats ont été analysés au niveau national pour produire ce document de référence.

AVEZ VOUS CONSTATÉ UNE DIVERSITÉ DANS LES MODES DE COMMERCIALISATION ET LA PLUS VALUE VOUS SEMBLE-T ELLE RÉELLEMENT IMPORTANTE ?

En production ovine, on rencontre 3 grands types de commercialisation en circuits courts : des animaux de la vente en vif pour l'Aïd, des carcasses vendues à des bouchers, ou encore des produits plus élaborés avec découpe et commercialisation sous forme de colis (agneau ou demi agneau), de morceaux à l'unité ou de produits transformés mais avec une plus grande diversité de circuits : marché, tournée, point de vente collectif, vente à la ferme.

Vif, carcasses ou viande découpée, la vente d'ovins en circuits courts est génératrice dans 72% des élevages d'une plus value économique qui permet de rémunérer le temps de travail supplémentaire à plus de 10 €/heure (65% à plus de 15 €/h mais 7% des éleveurs sont en négatif).

On observe une très grande variabilité dans le temps à rémunérer par agneau vendu en circuits courts, celle-ci augmente avec le degré d'élaboration du produit. L'estimation du temps de travail apparaît comme un point primordial de la rentabilité de l'atelier circuits courts. ● >>

Une grande diversité de troupeau enquêtée

Races

Taille : (de 63 à 1 750 brebis)

Plus de 20 000 agneaux commercialisés dont 72 % en circuits courts

75 % d'ateliers en circuits courts depuis plus de 5 ans

LES OUTILS DU CONSEILLER OVIN

Les conseillers ovins des Chambres d'agriculture bénéficient de leur structuration en réseau ce qui leur permet d'échanger des références et des outils.

ANNUAIRE DES CONSEILLERS CHAMBRE

Son objectif est de permettre aux conseillers de se contacter facilement entre collègues pour obtenir des avis sur une problématique précise. Il est disponible sur l'Intranet des Chambres d'agriculture.

ESPACE INTRANET SUR OPÉRA COLLABORATIF

Des fiches et outils sur la production ovine y sont à disposition. C'est notamment le cas d'Alim Ovin, logiciel de calcul du coût de la ration en ovin allaitant téléchargeable à partir du site Internet de Reconquête Ovine. Des synthèses économiques réalisées à l'issue des conseils spécialisés de FranceAgriMer sont également disponibles dans la partie blog ou espace documentaire d'opéra collaboratif.

COUT PROD

CoutProd est un outil en cours de finalisation qui permettra aux conseillers de faire avec chaque éleveur qui le souhaite un bilan précis de son coût de production et d'identifier ainsi les points de faiblesse et les actions à mettre en œuvre pour y remédier et améliorer sa compétitivité.

VIDÉOS TECHNIQUES

Un DVD regroupant 18 séquences courtes montrant et expliquant comment pratiquer les principaux soins sur les ovins, jeunes et adultes a été remis gratuitement à chaque animateur régional de Chambre. Ces DVD ont été édités par l'Institut de l'Élevage, dans le cadre du



programme Reconquête Ovine. Ils sont disponibles sur le site Internet : www.reconquete-ovine.fr/spip.php?rubrique202

SUPPORTS INTERNET

Le site Internet Reconquête Ovine est régulièrement alimenté des dernières actualités relatives à l'élevage ovine.

Pour plus d'informations :

www.reconquete-ovine.fr
www.jedeвиensberger.com

UN PARTAGE EN RÉSEAU

Afin de renforcer les outils mis aujourd'hui à disposition des conseillers et améliorer la qualité des services d'accompagnement des éleveurs, les Chambres d'agriculture se structurent en réseau par :

- > la mise en commun et la valorisation des informations disponibles ainsi que des outils de conseil utilisés dans le réseau des Chambres d'agriculture notamment sur la maîtrise des coûts de production,
- > le développement des partages d'expérience entre conseillers ovins des Chambres d'agriculture départementales et régionales,
- > la formalisation de l'offre de services des Chambres d'agriculture au bénéfice des éleveurs ovins. ●

Appel à candidature

Dans le cadre du programme Reconquête Ovine, il a été décidé de consacrer 5000 € de l'enveloppe Casdar au financement d'outils « innovants » développés en région.

Cette action a été nommée « prix innovation Reconquête Ovine ».

Les outils ainsi développés devront avoir une utilité et une utilisation au niveau national ou au minimum interrégional.

Par exemple les vidéos, outils informatiques, fiches techniques sont finançables dans la mesure où il n'y a pas redondance avec des outils existants.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email : mylene.foussier@idele.fr avant le 15 août 2014.



UN PÔLE EXPÉRIMENTAL AU SERVICE DE TOUS LES ÉLEVEURS

INTERVIEW DE Laurent SOLAS

Conseiller Chambre d'agriculture
de Saône et Loire

**POUVEZ VOUS NOUS EXPLIQUER
COMMENT EST NÉE L'INITIATIVE
DE CRÉER LE PÔLE OVIN DE
BOURGOGNE ET QUELLES SONT SES
PRINCIPALES MISSIONS ?**

« La réflexion pour la création du pôle régional ovin de Charolles s'est effectuée au début des années 2000 sur l'exploitation d'un lycée agricole. Cette initiative a été prise par les professionnels du secteur ovin de Bourgogne dans le cadre de la charte de relance ovine. Les travaux ont débuté en 2005. L'idée était de créer une structure en tout similaire aux conditions d'exploitations d'un élevage représentatif de la région.

600 brebis y sont réparties sur 71,5 ha en deux troupes : l'une de 100 brebis en race charollaise en système d'agnelage de janvier à mars pour une production de reproducteurs et d'agneaux d'herbe, l'autre de 500 brebis romanes en agnelages fin d'été, novembre et avril pour une production d'agneaux de boucherie avec utilisation optimum de l'herbe.



Les travaux expérimentaux portent sur la réduction du coût de l'alimentation, celle de la mortalité des agneaux la maîtrise du parasitisme, l'optimisation des itinéraires techniques (agnelles de renouvellement, valorisation des brebis de réforme). Outre ces missions d'expérimentations, ce site joue également un rôle de formation pédagogique auprès des élèves de l'enseignement agricole, des agriculteurs, et des conseillers ou techniciens agricoles.

**COMMENT ASSUREZ VOUS LA
DIFFUSION ET LA VULGARISATION
DE CES TRAVAUX ?**

La diffusion de ces résultats s'effectue par la diffusion de plaquettes, d'articles de presse consultables sur le site internet de la reconquête ovine, mais également sous forme de conférences lors de grands événements comme les journées 3 R, Tech'Ovin, ou le Sommet de l'élevage. ● >>

Un travail en réseau

Le pôle régional ovin travaille en étroite relation avec tout un réseau d'exploitations expérimentales ainsi que d'autres partenaires comme le Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine (CIIRPO), le Réseau ovin nord est dans l'enseignement agricole (RONEA), l'INRA, l'Institut de l'élevage (IDELE), l'École nationale vétérinaire de Toulouse et les Chambres d'agriculture.

Les moyens humains

Un directeur d'exploitation
à mi temps

Un berger à plein temps

Un apprenti

Un conseiller Chambre
d'agriculture à 40 %
de son temps



LES ATOUTS DU LIMOUSIN



INTERVIEW DE Marion COUEDOU

Chambre d'agriculture de la Haute Vienne

**POUVEZ VOUS NOUS DÉCRIRE
VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL
ET NOUS FAIRE PART DES
MOTIVATIONS QUI VOUS ONT
CONDUITE À DEVENIR TECHNICIENNE
OVINE ?**

« Je suis originaire des Bouches du Rhône et pas du tout d'origine agricole. J'ai suivi un cursus scolaire généraliste puis me suis orientée, par hasard, vers un BTS production animale à la Bergerie nationale de Rambouillet. Je me suis passionnée par cet élevage qui répond à des activités très diversifiées et possède un côté très technique. J'ai débuté par la suite comme technicienne ovine à la Chambre

d'agriculture de Haute-Vienne en 1996. L'accueil à la fois de mes collègues et des éleveurs a été chaleureux. Le recours au réseau national des techniciens et conseillers ovins s'est aussi montré particulièrement formateur.

**QUELLES SONT LES ACTIONS
QUI VOUS ONT ÉTÉ ASSIGNÉES
ET EN QUOI PARTICIPENT-ELLES
À LA RECONQUÊTE OVINE ?**

Mon premier poste a consisté à alimenter le réseau de 20 fermes de références du département. A cette époque se mettait en place une initiative régionale intitulée « En Limousin, le mouton, je le vois d'un autre œil ». Dans ce cadre, nous avons tous participé à l'organisation de journées techniques, à la création et à la diffusion de publications et à un certain nombre d'interventions auprès des jeunes et des agriculteurs pour bien valoriser l'attractivité du métier. Un peu plus tard est survenue la campagne nationale de relance ovine « L'agneau on y croit » et le déploiement de la charte ovine dont l'objectif était d'encourager l'installation et la diversification en cette production. Aujourd'hui, avec le lancement du dispositif « Reconquête ovine » nous nous trouvons dans une période charnière. De 1996 à aujourd'hui le département

a perdu presque 50 % de son cheptel. Le problème ne vient pas d'un abandon d'activité d'éleveurs, au contraire leurs troupeaux ont plutôt tendance à s'étoffer, mais d'un problème crucial de renouvellement de génération. Il est important de faire savoir que notre département dispose d'atouts considérables pour qui veut s'installer : une très bonne qualité génétique et sanitaire de cheptel, des outils de filières très structurés, du foncier disponible, un soutien technique Chambres ou OP très performant, des structures commerciales existantes, une proximité d'abattoirs, un dynamisme de la recherche avec la ferme du Mourier et le CIIRPO etc...

Le salon Tech-Ovin nous permet, en outre, de collaborer à des sessions d'accueil d'actifs en production ovine et de jeunes de tous horizons en quête d'installation. Dans cet état d'esprit, la Chambre lance également régulièrement une opération de repérage de futurs cédants. ● >>

Propos recueillis par
Victor Siméon

Pour contacter le service ovine de la
Chambre d'agriculture :

marion.couedou@haute-vienne.chambagri.fr
nathalie.lebraud@haute-vienne.chambagri.fr
tel : 05 87 50 40 00





L'IMPORTANCE DE CONSERVER DES CHEPTELS PERFORMANTS



INTERVIEW DE François VALENTIN

Conseiller ovin
Chambre d'agriculture
de Lozère.

POUVEZ VOUS NOUS BROSSER LE CONTEXTE DE L'ÉLEVAGE OVIN ALLAITANT EN LOZÈRE ?

« Le contexte, notamment d'un point de vue économique, est particulièrement difficile, avec, en conséquence, une baisse du nombre d'éleveurs depuis plusieurs années. Une bonne partie des éleveurs ovins allaitants se situe, par ailleurs, dans une pyramide des âges proche de la retraite et le fait de trouver un reprenneur n'a rien d'évident. Le département a besoin de production. Nous bénéficions de deux organisations de producteurs dyna-

miques qui ont des besoins en agneaux pour alimenter leurs filières qualité.

QUELLES SONT LES ACTIONS MENÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR SOUTENIR CETTE PRODUCTION ?

La Chambre d'agriculture s'est engagée depuis trois ans dans un appui technique soutenu financièrement par France AgriMer dans le cadre du dispositif Reconquête ovine. Cette prestation est proposée aux éleveurs qui ne font pas partie d'une organisation de producteurs. Nous prodiguons ainsi des conseils aux éleveurs en matière de respect de réglementation sanitaire, d'optimisation de la reproduction, évoquons les bénéfices du recours à l'amélioration génétique etc... Nous nous investissons aussi très fortement auprès de tous les éleveurs en contrôle de performances. L'un de nos objectifs consiste à inciter les éleveurs proches de la cessation d'activité à conserver jusqu'au bout un cheptel per-

formant pour que qu'ils puissent le valoriser d'une façon optimale lors de leur cession d'activité. Nous appuyons et incitons également les nouveaux installés à s'inscrire dans une démarche qualité.

Nous organisons enfin des événements autour de la production ovine. Cela permet aux agriculteurs de visiter des exploitations en ovins viande et d'assister à des exposés sur les résultats technico-économiques recensés sur l'ensemble du département. Quelques conférences ont également eu lieu à cette occasion sur les pratiques permettant d'éviter une trop grande mortalité des agneaux, sur la productivité numérique ainsi que sur la conditionnalité et sur les aides PAC.

Nous organisons également un concours d'agnelles à l'automne ce qui permet aux éleveurs d'échanger sur leurs pratiques et de comparer leurs résultats, ceci crée toujours une certaine émulation et une volonté de progresser. ● »



95 %

du troupeau ovin allaitant de Lozère est élevé en race rustique Blanche du Massif Central et principalement conduit en race pure. Le nombre d'éleveurs allaitant est de 346 pour 49 949 brebis (recensement de 2010).

LES PROPOS D'UN ÉLEVEUR PASSIONNÉ

INTERVIEW DE Guillaume COUSIN

23 ans
Champion de France des Jeunes bergers,
Ovinpiades 2010
Installé en 2012, à Montigny sur Canne,
Nièvre
Earl avec parents et un frère
Production : bovins allaitants, ovins et
céréales.

POUVEZ VOUS NOUS DÉCRIRE
VOTRE EXPLOITATION ET
NOUS DIRE QUELLES SONT LES
MOTIVATIONS QUI VOUS ONT INCITÉ
À VOUS OCCUPER UN PEU PLUS
SPÉCIFIQUEMENT DE L'ÉLEVAGE
OVIN ?



© Emmanuel Coulombeix / Terres de Bourgogne

Il y a toujours eu de moutons sur l'exploitation de mes parents. J'ai effectué ma formation en apprentissage au lycée agricole de Challuy pour obtenir un BPA et un BPREA et ai effectué mon stage sur l'exploitation familiale. Dès mon installation j'ai pu faire progresser le cheptel ovin de pour atteindre 350 brebis en races Texel, Ile de France, Rouge de l'Ouest et Suffolk. Nous avons parallèlement un troupeau de 200 vaches allaitantes (charolaises et blonde d'Aquitaine) et 100 ha de terres en cultures, l'ensemble de notre exploitation couvrant une surface de 430 ha en tout. Je n'ai personnellement jamais douté de ma vocation, cette orientation a toujours été pour moi une certitude. Je mène mon troupeau en deux lots et recours à la monte naturelle. 200 brebis sont présentées au bélier au mois d'août, le reste au mois de septembre. Les agnelages se succèdent ainsi de janvier à avril. Nous commercialisons actuellement nos agneaux de bergerie par l'intermédiaire du groupement d'éleveur CIALYN, ainsi qu'à la SICA des foires organisées de Moulins Engilbert par le biais d'un marché au cadran. Actuellement je suis satisfait des résultats obtenus, ce qui me conforte dans ma décision.

COMMENT LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS A TELLE APPUYÉ DANS VOTRE PROCESSUS D'INSTALLATION ET EN QUOI LEUR FAISEZ VOUS APPEL ?

Le conseiller ovin de la Chambre d'agriculture m'a aidé à remplir tous les dossiers nécessaires à mon installation et il assure un suivi efficace de l'atelier ovin. Avec la Chambre d'agriculture nous poursuivons actuellement un programme pour améliorer les performances des agnelles de renouvellement. Ce dispositif accompagné par la Chambre consiste à peser les agnelles dès la mise à l'herbe, au sevrage, puis lors de la mise en bélier pour se rendre compte de l'évolution de leur croissance avec précision. Nous en sommes actuellement à notre deuxième campagne et attendons d'en voir les effets à plus ou moins courts termes. ● >>

Propos recueillis par
Victor Siméon

Herbe 58

27

La Chambre d'agriculture publie sur internet un bulletin hebdomadaire Herbe 58 destiné à plus de 1000 producteurs ovins et bovins du département. Le but est d'optimiser le recours à l'herbe. 22 fermes de références sont ainsi réparties sur le département pour obtenir les références de pousse. Toutes les semaines ces fermes sont visitées ou les données transmises par les éleveurs formés. Des parcelles d'expérimentations sont également mises en place. Tous ceci permet d'alimenter les discussions entre éleveurs, d'améliorer ou de faire évoluer la gestion des prairies.

www.nievre.chambagri.fr/productions-animales/herbe-58.html



Pour plus d'infos contactez :

Aurore Saison - aurore.saison@apca.chambagri.fr

Marjolène Mitaut - marjolaine.mitaut@apca.chambagri.fr

Une plateforme d'échanges entre conseillers a été créée sur l'intranet des Chambres d'agriculture.



HAUTES PYRÉNÉES UN APPUI À LA FILIÈRE EFFICACE ET PERFORMANT



INTERVIEW DE Philippe LANNE

Ingénieur Chambre
d'agriculture au sein
du service OVITECH

« La Chambre d'agriculture se mobilise très fortement sur l'animation de la filière ovine. À travers notre service OVITECH, nous proposons ainsi un suivi technique personnalisé, sur des aspects aussi variés que l'alimentation, la reproduction, la génétique, l'engraissement des agneaux, les aspects sanitaires et réglementaires, l'accompagnement de projets bâtiments ou d'aménagement. Nous avons ainsi 53 éleveurs en contrôle de performances et 35 éleveurs en appui technique. Nous apportons également un appui pour la réalisation et le suivi de dossiers tel que la modernisation des bâtiments d'élevage, l'acquisition de petits équipements ou le fonds d'avance pour l'acquisition de cheptel. Notre Chambre d'agriculture organise également entre huit et dix formations par an pour les éleveurs sur l'amélioration de la conformation des agneaux, la limitation de la mortalité, le suivi fourrager... Nous appuyons les personnes de la Chambre d'agriculture chargées de l'installation et les

agriculteurs qui souhaitent diversifier leur production en créant un atelier ovine. Je participe par ailleurs au réseau de références régional, qui nous permet de diffuser des données technico économiques fiables et avérées. Enfin nous collaborons fortement à la mise en place d'animations notamment en créant une véritable bergerie dans le cadre du salon agricole de Tarbes au mois de mars. ● »



© Patrik Steedrak - Fotolia.com

28



UNE PRODUCTION NÉCESSAIREMENT ÉCONOMIQUE ET MAIS AUSSI D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR JEAN-LOUIS CAZAUBON,

Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Pyrénées.

Au delà de la nécessaire rentabilité économique de cette activité pour maintenir voire développer le nombre d'éleveurs, la production ovine constitue une aménité primordiale pour la population locale et le développement territorial. Si le couple homme animal disparaît, je ne donne pas cher de la majesté de nos paysages et de la multitude d'activités touristiques qui en découle. Ces paysages ne sont pas entretenus par le pastoralisme, ils en sont produits. Les Pouvoirs publics et les acteurs locaux en prennent heureusement de plus en plus conscience. La France ne produisant qu'un peu plus de 40 % de ce qu'elle consomme, il y a par ailleurs des parts de marchés à conquérir. Il faut sur ce point bien faire comprendre au consommateur la différence gustative qu'il y a entre un agneau à prix bas et notre locale dont les conditions d'élevage et de nutrition n'est pas du tout la même. ●

L'élevage ovin en Hautes- Pyrénées

501 éleveurs ovins
allaitants et laitiers
de plus de 50 brebis

75 494 brebis

49 % d'éleveurs ovins
exclusivement

51 % ovins,/bovins
ou autres élevages

1 groupement d'éleveurs
Terre Ovine

1 association d'éleveurs
ADELPY

1 organisme de sélection
OS UPRA Pyrénées
Centrales races
Tarasconnaise, Aure
et Campan, Barégeoise,
Castillonnaise, Lourdaise.

1 abattoir (Bagnère de
Bigorre)

33 % des éleveurs en OP

26 % en appui technique

12 % en contrôle de
performances

Production d'agneaux
de bergerie (16-18 kg
de carcasse) et
d'agneaux légers vendus
principalement à l'export
pour engraissement.,
de brebis de boucherie
jeunes (marché local)

Label rouge Sélection
des bergers

AOP Barèges Gavarnie

Une marque « Agneau
des Pyrénées » en passe
de devenir une IGP

Deux conseillers ovins
Chambres d'agriculture
Philippe Lanne,
p.lanne@hautes.pyrenees.
chambagri.fr
Claire Boniface,
c.boniface@hautes.
pyrenees.chambagri.fr



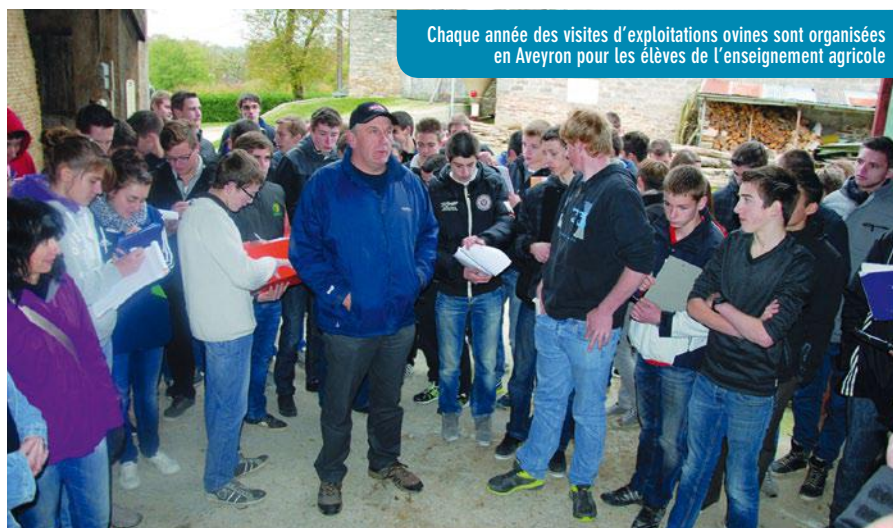
L'IMPORTANCE DE SUSCITER DES VOCATIONS

PAR **Joël AGULHON**

Président de l'Etablissement départemental de l'élevage de l'Aveyron
Référant professionnel ovin à l'APCA - Éleveur en ovin lait

POUVEZ VOUS NOUS PRÉSENTER TRÈS BRIÈVEMENT CE QUE REPRÉSENTE LA PRODUCTION OVINE DANS VOTRE DÉPARTEMENT ET LA DYNAMIQUE LIÉE À LA RECONQUÊTE OVINE QUI S'Y OPÈRE ?

« Comme chacun le sait, le département de l'Aveyron est une grande zone d'élevage de brebis laitières. La dynamique de reconquête ovine concerne surtout les systèmes allaitants. Ce type d'élevage n'est pas à négliger car il représente 200 000 brebis et actuellement fait vivre de nombreux éleveurs. Il a été victime pendant vingt ans des difficultés liées aux prix de marchés et à l'attrait d'un meilleur revenu en productions laitières ovine et caprine. Beaucoup d'élevages pour la viande ont ainsi été abandonnés au fil du temps. Ce phénomène est maintenant enrayé. L'élevage caprin ne se développe plus en termes d'installations et l'activité ovine laitière est devenue malheureusement beaucoup moins rémunératrice qu'autrefois, du fait d'une stagnation des prix et d'une augmentation de charges. L'élevage ovin viande bénéficie actuellement d'une embellie, grâce à une remontée des cours et à l'attribution d'aides relativement incitatives. De nouveaux éleveurs se sont ainsi installés, il s'agit certes, pour la plupart, de reprises d'exploitation, mais celles-ci auraient pu être menacées. Cela montre un changement d'état d'esprit en grande partie dû au dispositif mis en place pour la Reconquête ovine. Grâce à cette dynamique, l'élevage allaitant n'est plus marqué d'une image négative. L'espoir de pouvoir vivre économiquement de cette activité dans de bonnes conditions de travail a revu le jour. Les nouveaux et futurs éleveurs se sont aussi rendu compte qu'ils ne sont pas isolés, qu'ils peuvent bénéficier de l'appui de quatre organisations importantes de producteurs mais aussi



de conseillers techniques, d'une filière dynamique et de débouchés.

QUELLES SONT LES ACTIONS SPÉCIFIQUES MENÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR VENIR EN AIDE À CETTE PRODUCTION ET PARTICIPER AINSI À CETTE DYNAMIQUE ?

La Chambre d'agriculture départementale met un animateur à disposition de l'élevage ovin viande. Le rôle de cet ingénieur est de faire travailler ensemble les organisations concernées pour dégager un maximum de synergies sur l'optimisation de la qualité, la formation, la valorisation de la production etc.. Ce conseiller intervient également auprès des établissements agricoles pour présenter la filière, organiser des visites technico-économiques d'exploitations et susciter ou conforter ainsi, nous l'espérons, des vocations. Nous intervenons beaucoup également auprès des jeunes lors du stage obligatoire « 21 heures », dans le cadre du parcours à l'installation, ainsi que dans les réflexions du laboratoire de l'installation créé par les

Jeunes Agriculteurs. Nous menons également chaque année une campagne d'information auprès de tous les conseillers de la Chambre d'agriculture sur les conditions agronomiques de production, les aides, les résultats technico-économiques afin de favoriser des projets d'ateliers d'ovins allaitants chez des agriculteurs en recherche de diversification. Nous intervenons enfin sur des aspects très techniques comme, par exemple, l'optimisation des sols et des herbages en menant des expérimentations et animant des groupes de développement agricole. ● >>



© bigjama - Fotolia.com

L'espoir de pouvoir vivre économiquement de l'élevage ovin allaitant dans de bonnes conditions de travail a revu le jour.